



LA MAIRE

MAIRIE LE COUDRAY-MONTCEAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 06 DECEMBRE 2023

*Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'article 78 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,
Selon l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,
Vu le décret d'application n° 2021-1311,
Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT,*

La liste des délibérations examinées par le conseil municipal sont les suivantes :

N°2023-165	Recensement de la population 2024	Approuvée
N°2023-166	Rapport d'activité 2022 "People & Baby"	Approuvée
N°2023-167	ANNULÉE	
N°2023-168	Garantie d'emprunt 1001 vies - Annule et Remplace la délibération du 13/06/2023	Approuvée
N°2023-169	Décision Modificative n°3 - Budget Commune	Approuvée
N°2023-170	Exercice 2024 - Budget commune - Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement durant la période précédant l'adoption du Budget Primitif 2024	Approuvée
N°2023-171	Adoption d'un règlement budgétaire et financier	Approuvée
N°2023-172	Parc des sports et des loisirs - Demande de subventions - information	Approuvée
N°2023-173	Transferts de compétences et d'équipements - Gymnase David Douillet - Approbation de la convention de gestion	Approuvée
N°2023-174	Mise à jour du tableau des effectifs	Approuvée
N°2023-175	Mise à jour du régime indemnitaire	Approuvée
N°2023-176	Rapport social unique 2022	Approuvée
N°2023-177	Indemnités aux enseignants durant les classes de découverte	Approuvée
N°2023-178	Recrutement des accompagnants d'élèves en situation de handicap	Approuvée
N°2023-179	Mise en place d'une part supplémentaire "IFSE Régie" dans le cadre du RIFSEEP	Approuvée
N°2023-180	La monétisation du compte épargne temps	Approuvée
N°2023-181	Concertation sur les zones d'accélération Energies Renouvelables	Approuvée
N°2023-182	Motion : Demande de soutien de l'état auprès du département de l'Essonne afin de poursuivre ses politiques d'aide aux communes	Approuvée

Madame Aurélie GROS
Maire du Coudray-Montceaux
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud
Conseillère régionale d'Île-de-France

